

09.07.2007 – 12:00 Uhr

Comité PME - Les PME soutiennent la réforme de l'imposition des entreprises / Coup d'envoi de la campagne du Comité PME « Oui à la réforme de l'imposition des entreprises »

Zurich (ots) -

Les petites et moyennes entreprises sont le moteur de l'économie suisse, mais elles sont aujourd'hui fiscalement pénalisées. La réforme de l'imposition des entreprises II (réforme de l'imposition des PME) corrige la situation. Elle promeut les PME, supprime des entraves fiscales et favorise la création d'emplois. Le Comité PME démarre sa campagne en faveur de la réforme au moment précis où les opposants déposent les signatures pour le référendum. Le Comité PME « Oui à la réforme de l'imposition des entreprises » compte doré et déjà plus de 350 personnalités issues de petites et moyennes entreprises et d'organisations économiques.

Lors de la conférence de presse organisée chez Emch Aufzüge AG, une entreprise familiale traditionnelle bernoise, il a été rappelé que deux personnes actives sur trois travaillent dans une des 300 000 PME de Suisse. « Pourtant, les PME et leurs propriétaires sont particulièrement malmenés par le système fiscal, qui entrave les investissements et complique artificiellement les réorientations d'activité. Toute cela affaiblit notre place économique », a déclaré Johann Schneider Ammann, conseiller national et président de Swissmem. Les différentes mesures prévues renforcent la position de nos PME de manière ciblée et contribuent ainsi au maintien et à la création d'emplois. « Le système fiscal paralyse l'esprit d'entreprise et entrave la création d'emplois », a expliqué le conseiller national Jean-François Rime. La réforme de l'imposition des PME arrive au bon moment, intervient là où il faut et produira des impulsions en faveur de la croissance et de la prospérité. L'élimination de certaines complications dans les successions revêt une importance particulière pour le conseiller national Pierre Triponez. Ainsi, la réforme de l'imposition des PME favorisera la création d'emplois et de places d'apprentissages, mais bénéficiera aussi à l'État et à l'AVS. La Confédération et les assurances sociales peuvent même tabler sur une augmentation de leurs revenus. Si les Suisses veulent des assurances sociales stables, ce programme d'impulsions en faveur des PME est une bonne solution. Urs Hany, conseiller national et entrepreneur partage son avis. En effet, la double imposition des bénéfices distribués d'abord à 100 % auprès de l'entreprise et encore une fois à 100 % auprès de l'actionnaire complique inutilement la recherche d'investisseurs disposés à prendre des risques, en particulier pour les jeunes entreprises. L'atténuation de la double imposition imposition à 150 % voire à 160 % au lieu de 200 % a pour effet de « libérer le capital productif qui retournera dans le circuit économique ».

Ces prochains mois, le Comité PME « Oui à la réforme de l'imposition des entreprises » s'engagera activement pour soutenir ces allègements administratifs et fiscaux. Le comité, qui compte déjà plus de 350 représentants de l'économie et entrepreneurs du secteur des PME, démontrera que la réforme fiscale des PME profite à tout le

monde : aux clients, aux employés, aux apprentis, à l'économie, à l'État et aux assurances sociales.

Pour toute question :
Catherine Lance
Téléphone : 022 786 66 81

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100538573> abgerufen werden.